Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 1491/2002 DE LA COMMISSION

du 20 août 2002

portant modalités d'application des mesures spécifiques concernant le vin en faveur des régions ultrapériphériques établies par les règlements (CE) nº 1453/2001 et (CE) nº 1454/2001 du Conseil

(JO L 224 du 21.8.2002, p. 49)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 43/2003 de la Commission du 23 décembre 2002	L 7	25	11.1.2003

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2002R1491:20021010:FR:PDF